



MÉTHODOLOGIES DE LA RECHERCHE (ESS-MER)

Responsable de module

[Anne Lavanchy](#)

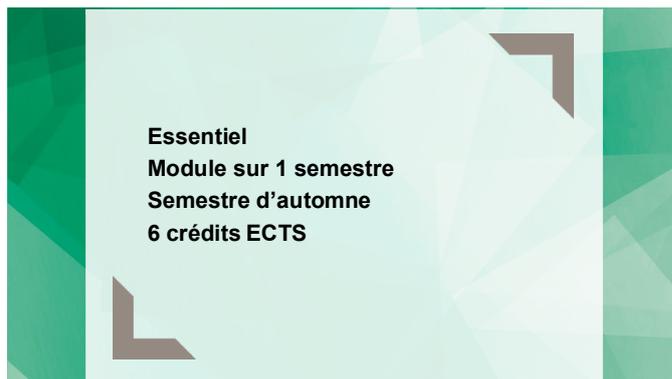
[Anne-Laure Councilh](#)

Organisation

Jour : Mardi

Horaire : 8h45-12h15

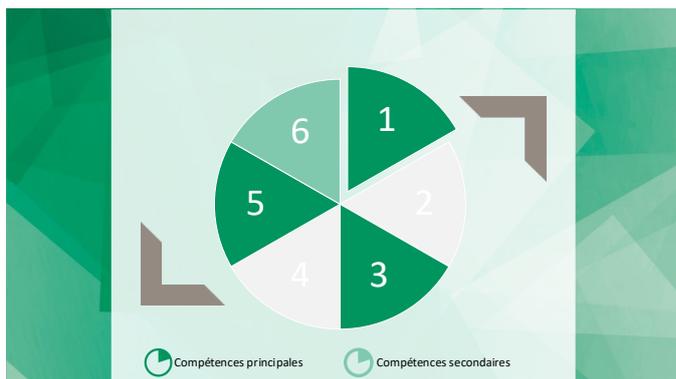
Lieu : HES-SO Master



Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Comment concevoir une recherche en travail social ? Quelles en sont les différentes étapes, mais aussi les outils nécessaires ? A partir de ces deux axes de questionnement, le module vise à présenter les différentes épistémologies de la recherche en travail social ainsi qu'à permettre d'acquérir des compétences pratiques pour réaliser des projets de recherche. Il est axé sur des présentations de méthodes quantitatives et qualitatives, doublées de travaux pratiques permettant d'exercer leur mise en application. Un accent particulier sera mis sur l'importance des postures de recherche collaborative et participative, incluant un survol des enjeux éthiques et légaux contemporains qui se posent lors de la réalisation d'une recherche. Une place de choix sera accordée à la discussion de l'analyse des données, à leur statut, à leur organisation, comme à la diffusion et à la restitution des résultats. La rédaction sera abordée de manière pratique, en thématisant les questions d'écriture inclusive, d'anonymisation et d'expression scientifique.

Ce module permet aux personnes qui le suivent non seulement d'acquérir les techniques de production et d'analyse des données mais aussi de traiter des questions éthiques en lien avec la recherche en travail social et de se familiariser avec les enjeux actuels (archivage-destruction des données, protections des données, open data, open science, data management plan...).



Le module contribue au développement des compétences 3,5,1 et 6 du profil de compétences MATS.

Les compétences développées dans le cadre de ce module contribuent à la formation de diplômé·e·x·s à même de revendiquer une expertise propre en travail social, qui soit scientifiquement fondée et éthiquement ancrée et de la faire valoir dans différents milieux (professionnel, politique, académique,

de la société civile, ainsi qu'auprès de et avec les publics du travail social).

A la fin du module, les étudiant·e·x·s seront capables de :

- Produire des données et les interpréter de manière scientifiquement fondée, en combinant les connaissances empiriques et théoriques à des fins disciplinaires et pratiques, et être à même de choisir entre différentes méthodes pour étudier une problématique donnée ou en construction
- Communiquer de manière documentée dans des contextes interdisciplinaires, professionnels, politiques et académiques, ainsi qu'envers les publics du travail social
- Porter au débat public une expertise sociale visant à prévenir les risques de vulnérabilité et à renforcer le pouvoir d'agir des différents publics du travail social, dans le respect des principes éthiques et du cadre déontologique de la profession comme de la recherche
- Comprendre, analyser et contextualiser les problématiques sociales en identifiant les enjeux pour le travail social et en portant un regard critique et informé sur des recherches (rapports, articles, projets...) pour en évaluer la base méthodologique et la pertinence.

Modalités d'enseignement

Le module articule cours et travaux de groupes et individuels selon les modalités suivantes :

- Les classes inversées
- L'apprentissage par les pair·e·x·s
- Exercices d'entretiens
- Exercices de terrain en immersion
- Conférences et ateliers : par des intervenant·e·x·s externes.

Le cours se déroulera en principe en présentiel avec certaines séances ou parties de séance hors-murs.

Langue principale d'enseignement : français

Exigences liées à la fréquentation du module : participation régulière exigée

Modalités d'évaluation et de validation

Chaque personne suivant le module devra produire au total 4 travaux au cours du semestre, à savoir 3 travaux pratiques et 1 travail final qui sera sujet à évaluation pour l'obtention des crédits du module.



Ces travaux, dont le contenu spécifique est détaillé plus bas, seront effectués sur la base d'une question de recherche commune à l'ensemble du groupe. Cette dernière est intentionnellement générale pour permettre au public étudiant d'y apporter leur expérience professionnelle et leurs intérêts thématiques. Il s'agit de la question suivante : *quels mécanismes d'inclusion et d'exclusion peuvent être appréhendés dans l'espace public romand ?* Le terrain « espace public » sera décliné individuellement en termes spatiaux (salles d'attente, transports publics, places de marché, parcs, grands magasins, restaurants, théâtres, cinémas, manifestations culturelles, concerts...), thématiques (rapports sociaux de sexe, validisme et situation de handicap, statuts légaux, âge et âgisme...) et/ou de dispositifs (noms de rue, tags, escaliers, passages-piétons, affichages publicitaires...).

Les travaux attendus sont les suivants :

- Travail pratique 1. Description fine sur la base d'une heure d'observation ou d'observation participante, au choix. L'écrit à rendre consistera en deux pages de description fine.
- Travail pratique 2. Un ensemble d'exercices sur les méthodes quantitatives, accompagné d'une page de réflexion sur les enjeux et spécificités d'une production de données quantitatives (modalités de recrutement, échantillonnage, etc.). L'écrit à rendre comportera les exercices ainsi qu'une page de réflexion.
- Travail pratique 3. La transcription d'une partie d'entretien mené selon une méthode qualitative, au choix. L'écrit à rendre sera composé de deux pages de transcription et d'une page de réflexion.

Ces trois travaux pratiques seront débriefés en classe, en groupes de 4 (apprentissage par les pair·e·x·s, auto-évaluation). Chaque personne devra se préparer en lisant les exercices écrits dans le groupe, en prenant note de ce qui la questionne ou n'est pas clair, et en réfléchissant aux questions qui se sont posées pour elle. Le groupe passera 30 minutes de discussion « critique » (constructive) sur un texte avant d'inverser les rôles (apprentissage de lecture critique, de la manière de faire un retour, d'identification de problèmes et de demandes d'éclaircissement, de formulation de conseils et de pistes concrètes pour améliorer le travail, etc.).

Les travaux pratiques ne sont pas notés mais constituent une condition sine qua non pour accéder à l'évaluation individuelle finale¹.

Le travail écrit final fera l'objet d'une évaluation notée. Il s'agit d'un travail de 10 pages maximum, en cinq parties :

1. Une introduction (env. une page) situant le propos général et présentant les trois méthodes utilisées et leur rapport avec la question de recherche générale, qui sera individualisée (ex. *la présence des personnes LGBTIQ+ dans l'espace public visuel*)
2. Une présentation (env. quatre pages) des données obtenues. Elle inclura un retour critique sur les trois travaux pratiques, incluant en particulier une réflexion sur la manière dont se sont déroulés ces exercices (préparation et réalisation de chacun) ainsi que le résultat des débriefings par groupes.

¹ L'étudiant·e qui ne remplirait pas cette condition ne pourrait pas se présenter à l'examen et obtiendrait la note 1 au module.





3. Une réflexion éthique (env. deux pages) sur la nature des données, les personnes ayant participé et les enjeux par rapport à la posture de recherche et la protection des données (anonymisation, pseudonymisation, etc.)
4. Une ébauche d'analyse basée sur les données obtenues (env. trois pages, avec des citations tirées des travaux pratiques 1, 2 et 3).
5. Une brève conclusion synthétisant les éléments centraux du travail (1/2 page).

NB. Au minimum, les textes qui figurent en lecture obligatoire sur le programme devront être cités à bon escient dans le travail. Les étudiant·e·x sont libres de mobiliser un ou deux textes en plus.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères d'évaluation	Points
Organisation, structure (titres, sous-titres, liens entre les parties...) et forme du propos (syntaxe et orthographe, langage inclusif, lisibilité, fil rouge...)	10
Discussion épistémologique	10
Compréhension et utilisation de chacune des méthodes (observation, questionnaire, entretien)	30
Compréhension et présentation des enjeux éthiques et pratiques	15
Capacité réflexive	15
Analyse des données et mobilisation de la littérature	20

Barème:

Note	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6
Points	1-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-68	69-76	77-84	85-92	93-100

Sont considérés d'office comme insuffisants les travaux dont le recours à des outils d'IA générative est avéré* pour produire du contenu.

Les modalités d'usage de l'IA seront clarifiées en cours.

*En cas de suspicion de recours à l'IA non autorisé, les étudiant·es seront invité·es à passer un examen oral de 15 minutes visant à expliquer leur texte ou certains passages afin de vérifier qu'ils·elles sont l'auteur·es du travail soumis, et cela sans l'aide des outils d'IA générative.





Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

En cas d'échec au module « Méthodologies de la recherche », ce dernier doit être répété :

- a. Soit dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence ;
 - b. Soit dans le cadre de la session d'examens du semestre de printemps – cette modalité n'est possible que pour les étudiant·e·x·s ayant obtenu une note de 3,5, et ayant rendu dans les temps les 3 travaux pratiques.
- L'échec à un module Essentiel répété entraîne un échec définitif au MATS.
 - Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, cela entraîne en échec définitif.

Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : Des compétences passives en anglais (lecture et audition) sont un atout, et pourront le cas échéant être acquises en cours de semestre.

Lectures obligatoires

BEAUD, Stéphane, & WEBER, Florence. (1997). « Chapitre 4 / Observer », in *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte. p. 139-175

CARDI Coline, RANNOUX Julie et SAUSSEY Magalie, « À la croisée des « terrains ». Enseigner la méthodologie de recherche en école de travail social », *Émulations*, n° 39-40, Mise en ligne le 11 mai 2022. DOI : 10.14428/emulations.039-40.10

CAVENG Rémy, « La production des enquêtes quantitatives », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2012/1 (Vol. 6, n° 1), p. 65-88. DOI : 10.3917/rac.015.00104. URL : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2012-1-page-65.htm>

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 1991, Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif, *Genèses*, 3, 120-133.

Remarques

Descriptif provisoire.

La version définitive sera disponible d'ici au début du semestre d'automne 2025.

